



POLE GESTION DES COMPETITIONS

COMMISSION REGIONALE

COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2021

Présidence : Gilles COUSIN

Présents : Samuel CHOTEAU - Didier CLAY - Alain DELHAYE - Philippe FOURE - Claude FOURNIER - Gérald GILLON - Dominique HARY - Romain KNOCKAERT – Patrick MAIGRET - Onofrio PAVONE - Makhloufi REBATTACHI - Wilfried THOORIS

La commission remercie le club de St Nicolas-lez-Arras pour l'accueil et la mise à disposition de leur club house pour la tenue de cette réunion

Intervention de Patrick MAIGRET qui

° regrette le refus du Conseil de Ligue de ne pas suspendre l'obligation d'un encadrement diplômé pour la catégorie U14 sur la saison 2021/2022.

° exprime sa déception sur l'organisation de la saison de la catégorie U14 à la vue des résultats des 2 premières journées.

Projet de refonte des championnats régionaux Jeunes

Wilfried THOORIS présente le projet initié au cours de la mandature précédente.

La commission reprend le projet pour poursuite des travaux.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication du procès-verbal de la réunion concernée. L'appel doit être adressé à la commission, de préférence par courrier électronique (llavoisier@lfhf.fff.fr) via l'adresse mail officielle du club ou par tout autre moyen (courrier recommandé ou télécopie). A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant de 150€ qui sera débité du compte du club appelant.

Gilles COUSIN
Président

